



1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit	41012N-CA-FR
Identité du produit	Slide Zinc Stearate MR
Autres moyens d'identification;	Zinc Stearate MR, Zinc Stearate Powder Dispersion, 41012N

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

Démoulage industriel

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société	Slide Products Inc. 430 Wheeling Road Wheeling, IL 60090
Initial Supplier Identifier:	CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS CONFORME SAUF ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ VEUILLEZ CONTACTER UN DISTRIBUTEUR CANADIEN POUR LE FICHIER FDS ENTièrement CONFORME
Secours	
Téléphone No	Emergency Telephone INFOTRAC 1-352-323-3500 (International) 1-800-535-5053 (North America)
Service clientèle:	Phone: 1-847-541-7220 Fax: 1-847-541-7986

2. Identification des dangers du produit

Classification de la substance ou du mélange

Gaz extrêmement inflammable.
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous leffet de la chaleur.
L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.

Éléments d'étiquetage**Danger**

Gaz extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.

[Prévention]:

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

[Réponse]:

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin en cas de malaise.

Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

[Stockage]:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

[Disposition]:

Éliminer les contenus, le conteneur conformément aux réglementations locales, nationales.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
Dimethyl ether Numéro CAS: 0000115-10-6 Synonymes : Dimethyl ether	45 - 70	Flam. Gas 1;H220	Pas de données disponibles.
1,1-Difluoroethane Numéro CAS: 0000075-37-6 Synonymes : 1,1-Difluoroethane	30 - 60	Flam. Gas 1;H220 Liquified Gas;H280 STOT SE 3;H336 Simple Asphyxiant	Pas de données disponibles.
Isopropyl Alcohol Numéro CAS: 0000067-63-0 Synonymes : Isopropyl Alcohol	3 - 7	Flam. Liq. 2;H225 yeux Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H336	Pas de données disponibles.
0091051-01-3 Numéro CAS: 0091051-01-3 Synonymes : 0091051-01-3	3 - 7		Pas de données disponibles.

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu comme un secret commercial.

*[PBT/vPvB] - Substance PBT ou vPvB

L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers secours

Description des premiers secours

Généralités En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Yeux Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Peau Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Ingestion En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé Traiter de manière symptomatique L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Voir la section 2 pour plus de détails.

Inhalation L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux:Aucune donnée disponible sur les décompositions dangereuses.

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumer.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ventiler les locaux et éviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans la rubrique 8.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières incompatibles: Aucune information disponible

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage]:

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
0000067-63-0	2-Propanol	ACGIH	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm
Alberta	200 ppm TWA; 492 mg/m ³ TWA 400 ppm STEL; 984 mg/m ³ STEL		
Colombie-Britannique	200 ppm TWA 400 ppm STEL		
Manitoba	200 ppm TWA 400 ppm STEL		
Nouveau-Brunswick	400 ppm TWA; 983 mg/m ³ TWA 500 ppm STEL; 1230 mg/m ³ STEL		
Terre-Neuve-et-Labrador	200 ppm TWA 400 ppm STEL		
Nouvelle-Écosse	200 ppm TWA 400 ppm STEL		
Territoires du Nord-Ouest	200 ppm TWA 400 ppm STEL		
Nunavut	200 ppm TWA 400 ppm STEL		
Ontario	200 ppm TWA 400 ppm STEL		
Île-du-Prince-Édouard	200 ppm TWA 400 ppm STEL		
Québec	400 ppm TWAEV; 985 mg/m ³ TWAEV 500 ppm STEV; 1230 mg/m ³ STEV		
Saskatchewan	200 ppm TWA 400 ppm STEL		
Yukon	400 ppm TWA; 980 mg/m ³ TWA 500 ppm STEL; 1225 mg/m ³ STEL		
0000075-37-6	1,1-Difluoroethane	ACGIH	Aucune limite établie
Alberta	Aucune limite établie		
Colombie-Britannique	Aucune limite établie		
Manitoba	Aucune limite établie		
Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie		
Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie		
Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie		
Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie		



Safety Data Sheet Date de révision de la fiche signalétique:
Slide Zinc Stearate 11/02/2023

MR

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
Nunavut	Aucune limite établie		
Ontario	Aucune limite établie		
Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie		
Québec	Aucune limite établie		
Saskatchewan	Aucune limite établie		
Yukon	Aucune limite établie		
0000115-10-6	éther méthylique	ACGIH	TWA: 1000 ppm
Alberta	Aucune limite établie		
Colombie-Britannique	1000 ppm TWA		
Manitoba	Aucune limite établie		
Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie		
Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie		
Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie		
Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie		
Nunavut	Aucune limite établie		
Ontario	Aucune limite établie		
Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie		
Québec	Aucune limite établie		
Saskatchewan	Aucune limite établie		
Yukon	Aucune limite établie		
0091051-01-3	0091051-01-3	ACGIH	Aucune limite établie
Alberta	Aucune limite établie		
Colombie-Britannique	Aucune limite établie		
Manitoba	Aucune limite établie		
Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie		
Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie		
Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie		

MR

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie		
Nunavut	Aucune limite établie		
Ontario	Aucune limite établie		
Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie		
Québec	Aucune limite établie		
Saskatchewan	Aucune limite établie		
Yukon	Aucune limite établie		

Contrôles de l'exposition Respiratoire

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

Yeux

Lunettes de sécurité de protection recommandées

Peau

Eviter le contact avec la peau. Gants de protection recommandés.

Contrôles d'ingénierie

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Autres pratiques de travail

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

9. Propriétés physiques et chimiques



Aspect	water white Aérosol pressurisé distribué sous forme de brouillard.
Odeur	Slight ether
Seuil olfactif	Aucune information disponible
pH	Aucune information disponible
Point de fusion / point de congélation (°C)	< -17.5 °C / <0.5 °F
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	Aucune information disponible
Point d'éclair	n'est pas applicable
Taux d'évaporation	2.3 minutes
Inflammabilité (solide, gaz)	Gas
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité: 2.0% Limite supérieure d'explosivité: 25.0%
Tension de vapeur (Pa)	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité	6.79 Weight per gallon
Solubilité dans l'eau	Aucune information disponible
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammation (°C)	Aucune information disponible
Température de dégradation (°C)	Aucune information disponible
Viscosité (cSt)	Aucune information disponible
Oxidising properties	Aucune information disponible
Explosive properties	Aucune information disponible
Specific Gravity	0.81 (Water = 1)

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible

Conditions à éviter

Éviter les températures élevées et le contact avec des matériaux incompatibles

Matières incompatibles

Aucune information disponible

Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible sur les décompositions dangereuses.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
éther méthylique - (115-10-6)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalclnhV}	{CalclnhDM}	{CalclnhG}
1,1-Difluoroethane - (75-37-6)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalclnhV}	{CalclnhDM}	{CalclnhG}
2-Propanol - (67-63-0)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalclnhV}	{CalclnhDM}	{CalclnhG}



MR

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
0091051-01-3 - (91051-01-3)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalclnhV}	{CalclnhDM}	{CalclnhG}

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
0000067-63-0 ACGIH	2-Propanol A4	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Oui; Groupe 4: Non;
0000075-37-6 ACGIH	1,1-Difluoroethane Aucune limite établie	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0000115-10-6 ACGIH	éther méthylique Aucune limite établie	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0091051-01-3 ACGIH	0091051-01-3 Aucune limite établie	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	Non applicable
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	3	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Symptômes et effets, aigus et différés::

Traiter de manière symptomatique

Inhalation L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

--

**12. Informations écologiques****Toxicité**

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/L	48 hr EC50 crustacés, mg/L	ErC50 algues, mg/L
éther méthylique - (115-10-6)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
1,1-Difluoroethane - (75-37-6)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
2-Propanol - (67-63-0)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
0091051-01-3 - (91051-01-3)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}

Persistence et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. Considérations relatives à l'élimination



Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Lorsqu'il est expédié dans des conteneurs de 0,3 gallons (1 L) ou moins, ce matériau peut être reclassé conformément aux réglementations DOT 49 CFR 173.150 / IATA DGR instruction d'emballage Y341/ IMDG Code 3.4 comme : quantité limitée.

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
Numéro ONU	1950	UN1950	UN1950
Nom d'expédition des Nations unies	Aerosols	Aerosols, inflammable	Aerosols, inflammable
Classe(s) de danger pour le transport	Classe de danger TMD:2.1 Sous-classe: n'est pas applicable	IMDG:2.1 Sous-classe: n'est pas applicable	Classe d'aérien: 2.1 Sous-classe: n'est pas applicable
Groupe d'emballage	n'est pas applicable	n'est pas applicable	n'est pas applicable

Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non;

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

15. Informations réglementaires



Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17) et la FDS contient tous les renseignements exigés par ces règlements.

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers particuliers
	0	0	0	-

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

1,1-Difluoroethane

éther méthylique

2-Propanol

Liste extérieure des substances (LES):

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.



16. Autres informations

Date de révision de la fiche signalétique

11/02/2023

HMIS	Risques pour la santé	Inflammabilité	Dangers physiques	Protection individuelle
	1	3	0	B

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Fin de la FISPQ